

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

**N° 82 05004**

---

(54) Table portable à tous usages.

(51) Classification internationale (Int. Cl. <sup>3</sup>). A 47 B 3/06, 37/00.

(22) Date de dépôt..... 24 mars 1982.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du  
public de la demande ..... B.O.P.I. — « Listes » n° 39 du 30-9-1983.

---

(71) Déposant : AKIRI Preston Emumekakpo Godwin. — FR.

(72) Invention de : Preston Emumekakpo Godwin Akiri.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire :

TABLE PORTABLE A TOUS USAGESPreston E. G. AKIRI

La présente invention concerne à titre de produit industriel nouveau, des tables du type "Portable, inclinable, pliable et démontable" permettant de dessiner, relever, écrire, voire manger à l'aise à tous moments, à l'extérieur comme à l'intérieur, assis ou  
5 debout.

Dans des dispositifs connus des tables à dessiner, une planche à laquelle est associé un auget porte-instruments et fixée sur un ensemble de supports souvent métalliques qui sont posés directement au sol ou fixés sur d'autres tables. De telles tables sont si lourdes et si grandes qu'elles ne peuvent pas être portées par un utilisateur au cours de leur utilisation. On connaît aussi d'autres tables composées de planches uniques montées sur supports plus légers, mais leur poids net et leurs dimensions restent trop encombrants et font disparaître la possibilité de les mettre dans une valise ou  
10 dans un sac de voyage ; elles ne sont donc pas portables.

La table portable à tous usages selon l'invention permet d'éviter ces inconvénients. Elle est constituée d'une structure porteuse légère sur laquelle est fixée une surface à dessiner.

La surface à dessiner est caractérisée en ce qu'elle peut être  
20 composée d'une seule planche ou de deux planchettes liées à l'aide de deux charnières. Lorsque la surface à dessiner est composée de deux planchettes, celles-ci permettent de plier l'ensemble de la table afin de la ranger ou de la transporter ; et lorsque la surface à dessiner est en une seule planche, on pourra la démonter de la  
25 structure porteuse pour un éventuel transport.

La structure porteuse est caractérisée par une paire de supports. Une extrémité de chacun est fixée sur une barre portant la planche ou les planchettes constituant la surface à dessiner. Par sa deuxième extrémité (libre), chacun de ces supports peut glisser  
30 à travers un serre-support prévu à cet effet et solidairement associé à une planche servant d'appui aux cuisses d'un utilisateur. Ces serre-supports permettent de faire varier l'inclinaison de la surface à dessiner.

- 2 -

Les supports (ligne 26 de la feuille n°1) peuvent être linéaires ou courbés ; rigides ou télescopiques. Lorsqu'ils sont télescopiques et quand l'extrémité "libre" de chacun est fixée au niveau du serre-support, ces supports permettent de fixer ou attacher la table à un support externe quelconque tout en conservant son caractère d'être inclinable. Ils permettent donc d'augmenter son économie déjà importante.

La table portable à tous usages est aussi caractérisée par le fait que c'est possible de la ceinturer au moyen d'une courroie ainsi que par la planche servant d'appui aux cuisses. Elle est munie d'un auget porte-instruments avec une plaque coulissante qui lui sert de fermeture. Les petites dimensions des pièces constituant de la table, donc de l'ensemble de celle-ci, permettent son utilisation lorsque l'utilisateur est debout ou assis, à l'intérieur ou à l'extérieur : n'importe où.

Selon l'invention, la table portable à tous usages est donc et implicitement portable, pliable et entièrement démontable, ce qui permet de la mettre dans une valise ou dans un sac de voyage afin de l'utiliser en voyage, pendant une occasion désirée. Sa versatilité (son domaine ou lieu d'utilisation) est donc amplifiée ou renforcée.

Les dessins annexes sont présentés comme suivants :

la figure 1 donne une vue générale, en perspective sur l'assemblage de la structure porteuse.

Les dessins des figures 2 à 5 sont des vues sur la table lorsque la planche servant d'appui aux cuisses est perpendiculaire à la surface à dessiner et lorsque les supports passant à travers les serre-supports sont courbés :

fig. 2 : vue de face

fig. 3 : vue de côté

30 fig. 4 : vue de dessus

fig. 5 : vue de dessous

Les figures 6 et 7 sont respectivement une vue de dessus et une vue de côté sur le serre-support, figure 8 étant une coupe sur celui-ci, suivant AA'.

35 Les figures 9 et 10 sont des vues en perspective sur la table lorsque les supports passant à travers les serre-supports sont courbés (fig. 9) et lorsqu'ils sont linéaires (fig. 10).

La figure 11 est un détail de la planche d'appui aux cuisses au niveau de la partie associée au serre-support, la figure 12 étant le 40 serre-support qui lui est solidairement fixé. Ces deux vues sont en

perspective.

Les figures 13, 14 et 15 sont des vues sur le détail F indiqué sur la planche 3 : figure 13 est la vue de face sur le détail, figure 14 est une vue de côté et la figure 15 représente la vue de dessus 5 correspondante.

Les figures de 16 à 19 sont des vues en perspective des pièces dont les numéros correspondent à ceux des figures 1, 2 et 3.

La figure 20 représente un support destiné à être serré par le serre-support lorsque ce support est courbé ; et la figure 21 représente ce même support lorsqu'il est télescopique. 10

La figure 22 est un détail (coupe faite suivant BB') sur le support (ligne 26 de la première feuille) lorsqu'il est télescopique.

Figure 23 est une coupe suivant CC' sur la figure 22.

Figure 24 est un détail sur le moyen qui permet d'attacher la 15 table à la ceinture, dans sa relation avec le crochet et la barre l'ensemble duquel est détaillé dans la figure 25.

Telle qu'elle est représentée, la table portable à tous usages s'identifie principalement par une structure porteuse légère, une surface à dessiner et un auget porte-instruments.

20 La structure porteuse comprend une planche 1 servant d'appui aux cuisses et qui sert généralement d'appui à un support externe quelconque, deux barres 2 et 3 servant de support pour la surface à dessiner et une autre paire de supports 4 qui peuvent être linéaires ou courbés.

25 Chaque support 4 est fixé dans une extrémité 5 à l'aide d'un boulon 6 et un papillon 7 à une barre 2 ou 3 correspondante. Une paire de serre-supports 8 est solidairement associée à la planche 1. Chaque support 4 peut glisser à travers une entaille 9 correspondante, commune entre chaque serre-support et la planche 1 pour permettre d'in- 30 cliner les barres 2 et 3 portant la surface à dessiner.

A noter est le fait que les deux supports (barres) linéaires 2 et 3 sont symétriques l'une de l'autre par rapport à l'axe de symétrie de l'ensemble de la table.

La planche 1 d'appui aux cuisses est fixée à la barre 10 à l'ai- 35 de de deux charnières 11. Deux crochets 12 sont fixés à la barre 10, ceci étant destiné à permettre d'attacher une ceinture 29 ou de fixer la table à un support externe quelconque. D'autre part, la barre 10 relie les deux barres linéaires 2 et 3. Une autre barre 13 à profil homogène qui relie également les deux barres linéaires crée un auget 40 porte-instruments 14 dont le fond est une plaque 15 fixée à la partie

inférieure du 13 tout en reposant sur la partie saillie du 10. Cet auget porte-instruments, issu de la structure porteuse se complète par une autre plaque 15 pouvant coulisser au-dessus du 13. Cette plaque 15 sert de fermeture pour l'auget porte-instruments.

5 Le serre-support est composé d'un ensemble de deux plaques 16 identiques collées chacune sur chaque face d'une autre plaque 17. A l'intérieur de cet ensemble sont associés un écrou fixe 18, un boulon 19 qui est projeté vers l'extérieur et terminé par une tête 20.

Lorsque l'on tourne la tête 20, le boulon 19 se visse et serre 10 le support 4 ou, le cas échéant libère le support 4 en se dévissant. On peut alors varier l'inclinaison de la table à l'aide du serre-support. L'inclinaison peut également être variée par les supports 4 même lorsque ceux-ci sont télescopiques.

Ensuite, les deux planchettes 21 liées par deux charnières 22 15 ou, le cas échéant la planche unique pouvant remplacer les planchettes 21, se fixe(nt) sur 2 et 3 à l'aide de quatre écrous 18 incorporés dans les planchettes ou la planche et protégé chacun par 23 et, quatre boulons 24 dont les têtes 25 sont en papillon.

Une tôle métallique 26 ayant l'allure du support 4 lui est solidairement fixé dans le cas où ce support n'est pas métallique. Cette 20 tôle permet de protéger le support concerné contre l'action du boulon du serre-support.

La table portable, objet de l'invention peut être utilisée dans tous les cas où on a besoin d'économie, pour sa versatilité : elle 25 peut être utilisée lorsque les conditions exigent que l'on soit debout ou assis, à l'extérieur comme à l'intérieur, pour dessiner, relever, écrire, manger, voire ranger des objets. Grâce à sa légèreté et son avantage d'être pliable et démontable, elle est facilement transportable toute seule, dans une valise ou dans un sac de voyage. Elle 30 peut être posée simplement sur les cuisses au cours de son utilisation. Elle peut donc être utilisée en voyage, dans un nombre de lieux infini, dans le domaine technique ou artistique, dans la maison ou dans les écoles.

D'autres applications particulièrement intéressantes peuvent se 35 manifester chez les techniciens ou chez les artistes faisant des relevés ou dessins dans des champs ou chantiers, dans les rues et plates d'une ville.

REVENDEICATIONS

- 1 Tables portables à tous usages comportant une planche ou ensemble de planches montées sur un ensemble porteur, caractérisées par le fait que la structure porteuse est composée par une planche (1) d'appui aux cuisses, serre-supports (8) traversés chacun par un support (4) 5 fixé à une barre (10) qui relie la planche (1) à deux barres (2) et (3) sur lesquelles repose une surface à dessiner, à la fois et aussi caractérisées par un moyen de la ceinturer à l'aide d'une courroie pouvant être fixée à la barre (10) ou de la fixer ou attacher à un moyen de support externe que par le serre-support (8), la planche (1) servant 10 d'appui à un support externe et le moyen de support externe même.
- 2 Table portable à tous usages selon la revendication 1, caractérisée en ce que les supports (4) sont linéaires et en matériau léger.
- 3 Table portable à tous usages selon la revendication 1, caractérisée en ce que les supports (4) sont courbés.
- 15 4 Table portable à tous usages selon les revendications 2 et 3, caractérisée en ce que les supports linéaires ou courbés sont télescopiques.
- 5 Table portable à tous usages selon la revendication 1, caractérisée en ce que la surface à dessiner est composée de deux planchettes 20 liées par deux charnières ou d'une seule planche.
- 6 Table portable à tous usages selon la revendication 1, caractérisée en ce que le moyen de support externe est l'utilisateur même.
- 7 Table portable à tous usages selon la revendication 1, caractérisée en ce que le moyen de support externe est une surface ou élé- 25 ment horizontal, vertical ou incliné.

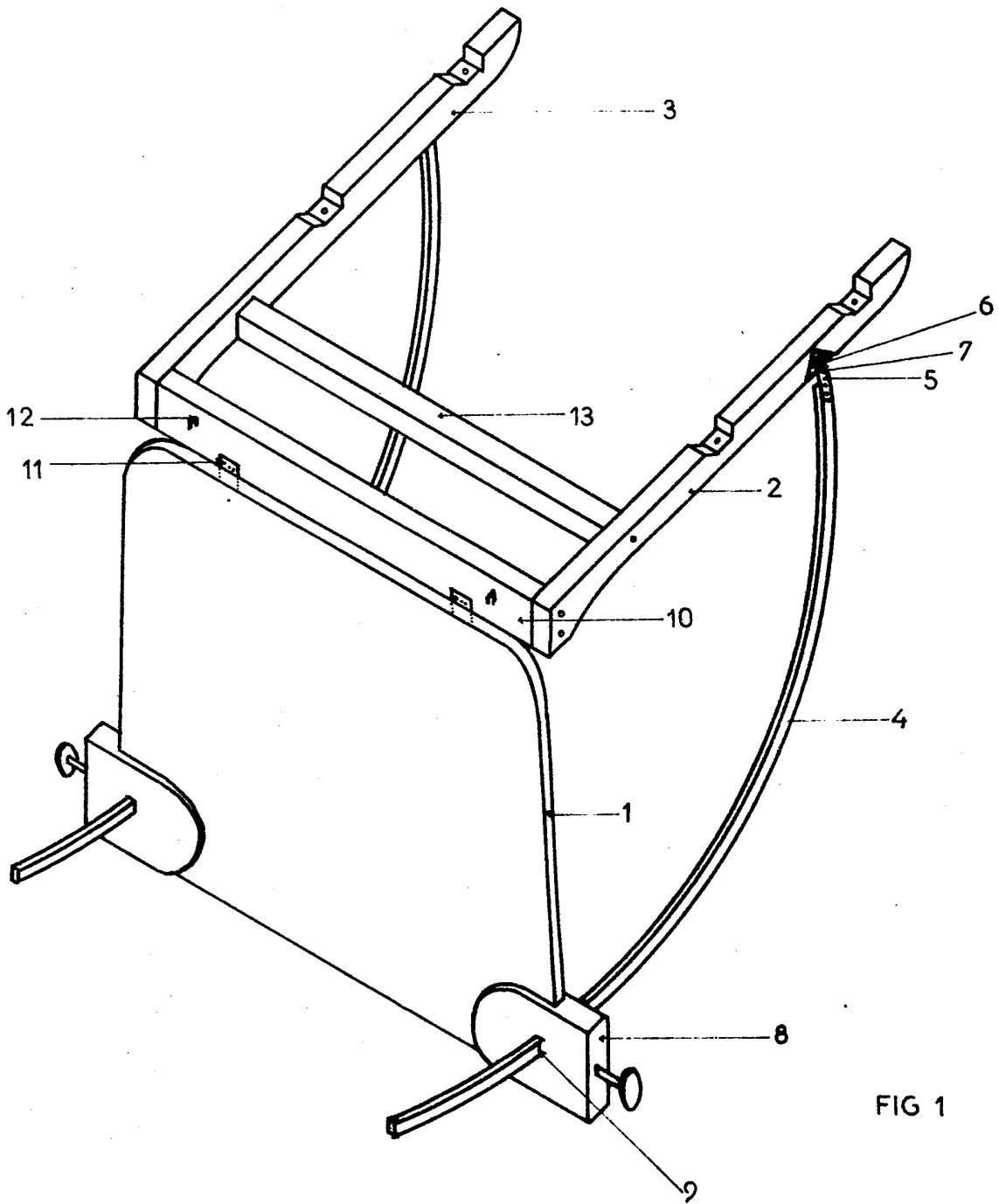


FIG 1

2 / 10

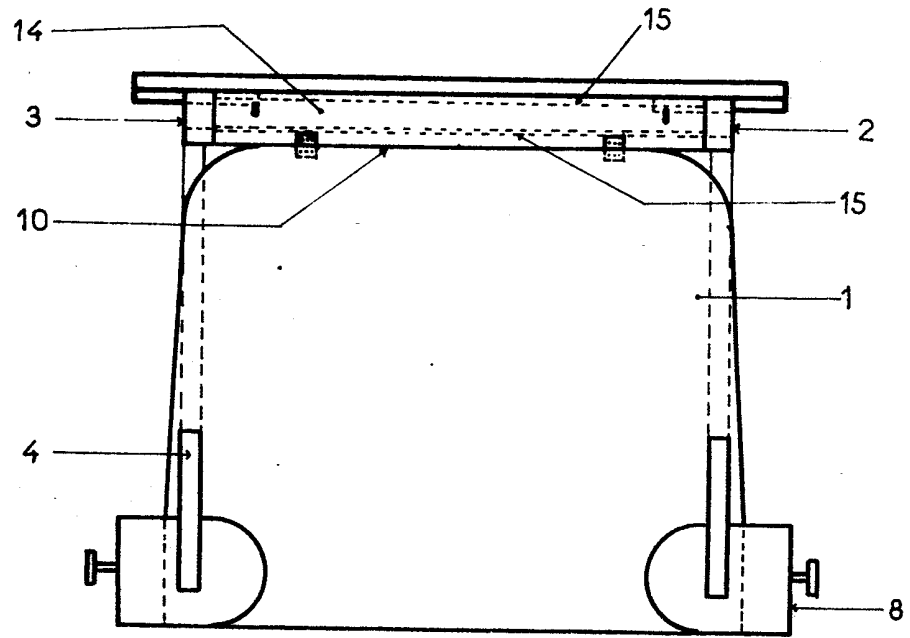


FIG 2

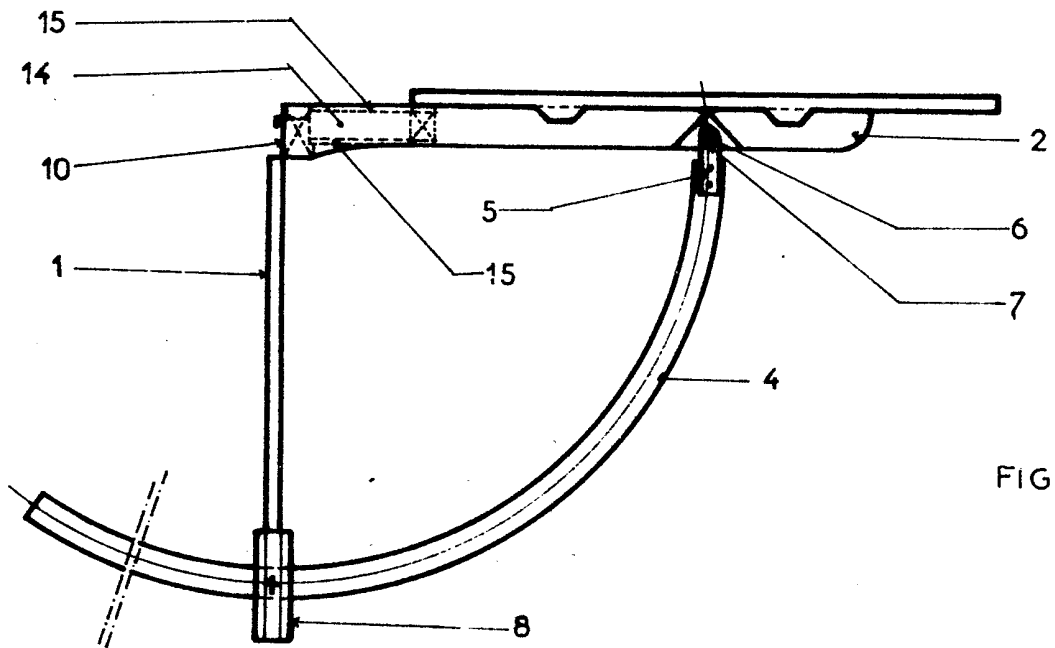


FIG 3



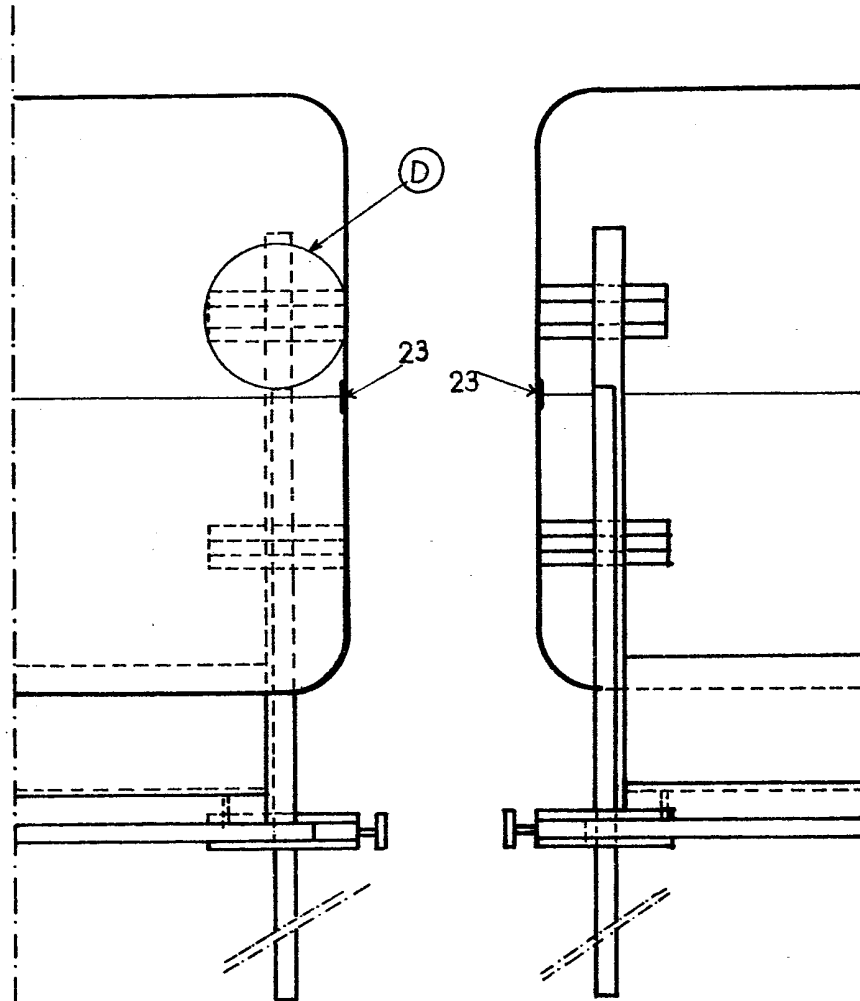


FIG 4

FIG 5

4/10

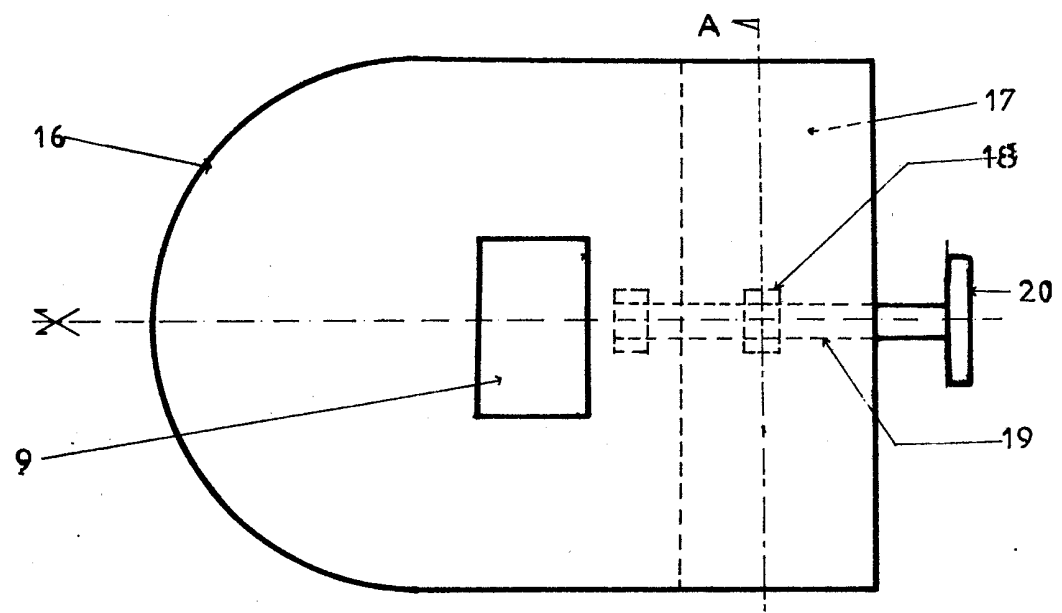


FIG 6

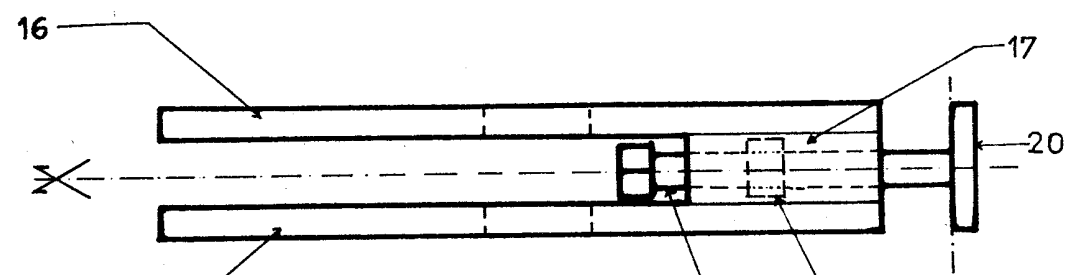
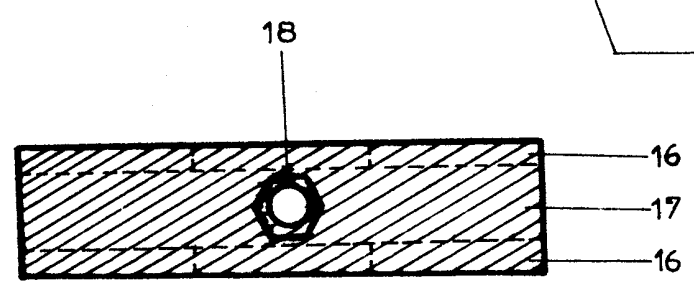


FIG 7



COUPE SUIVANT AA'

FIG 8

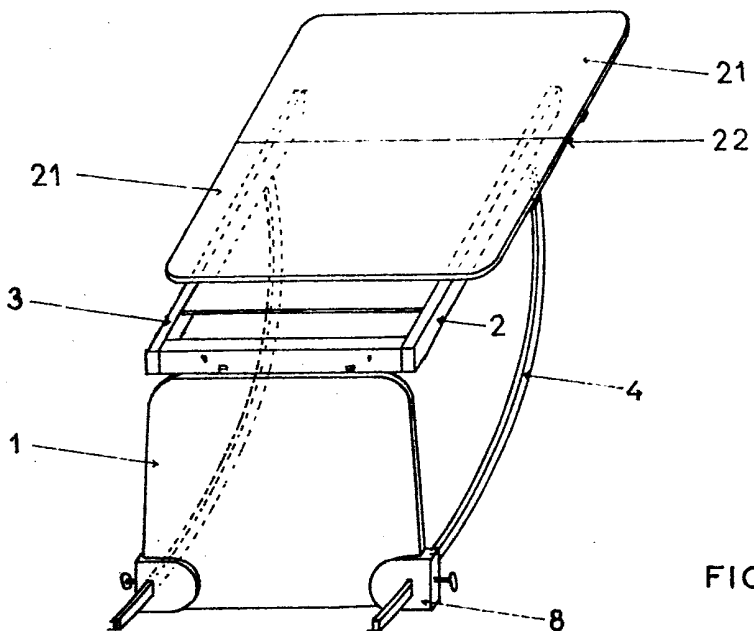


FIG 9

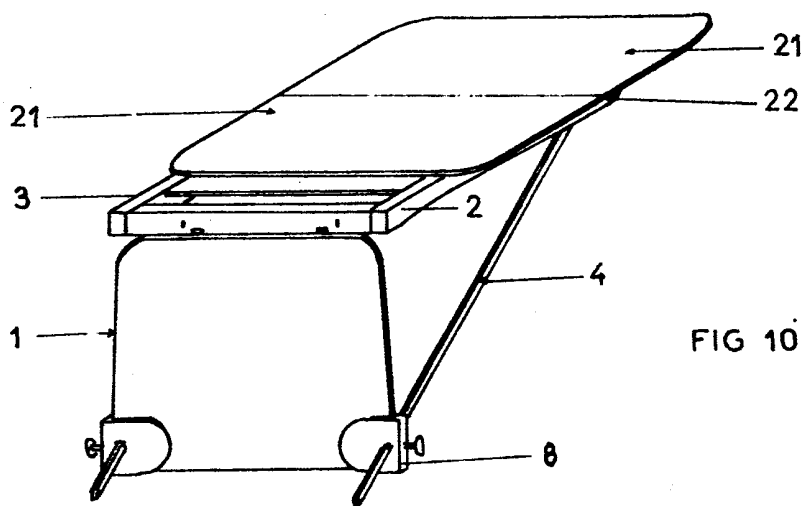


FIG 10

6/10

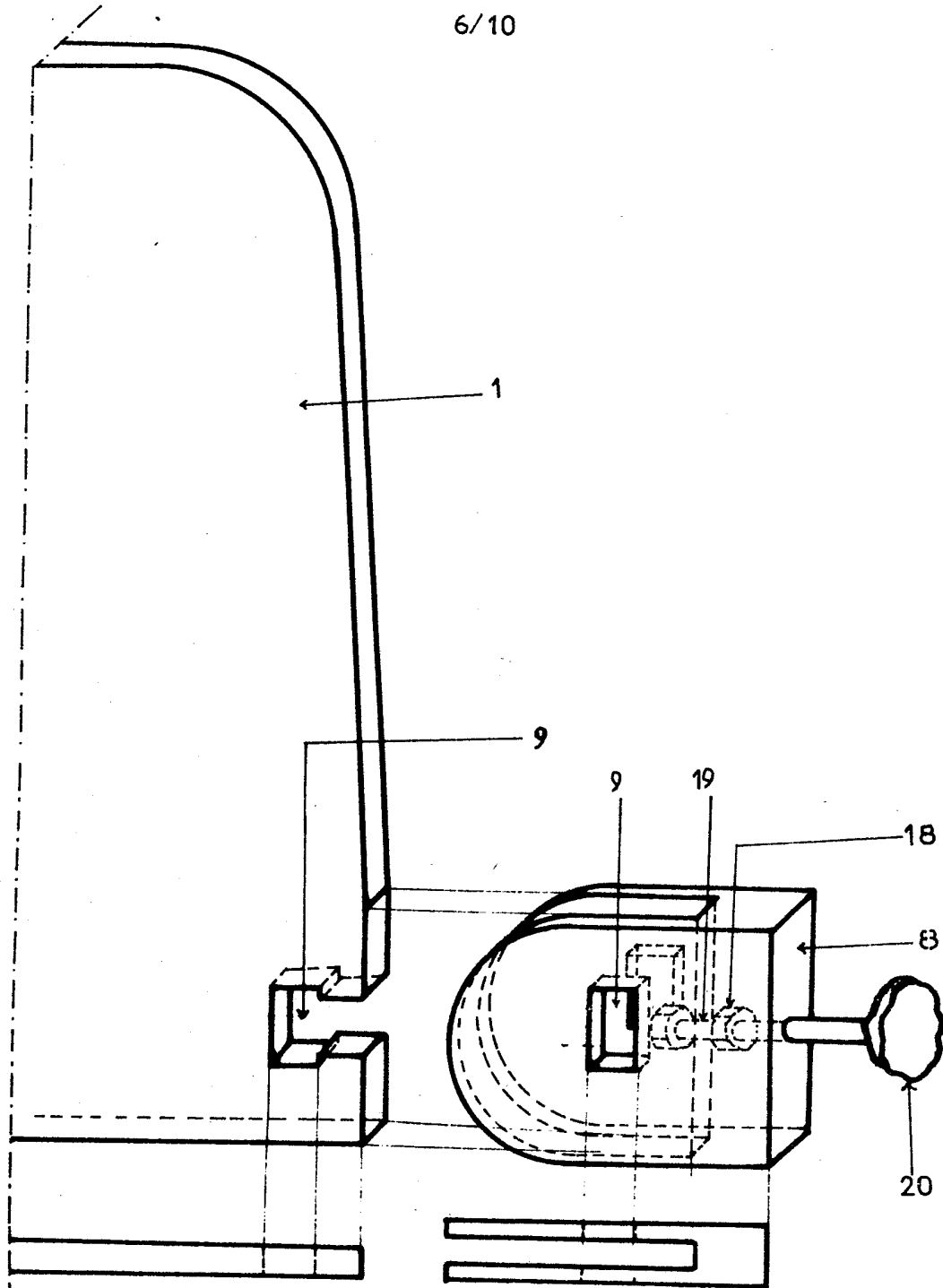
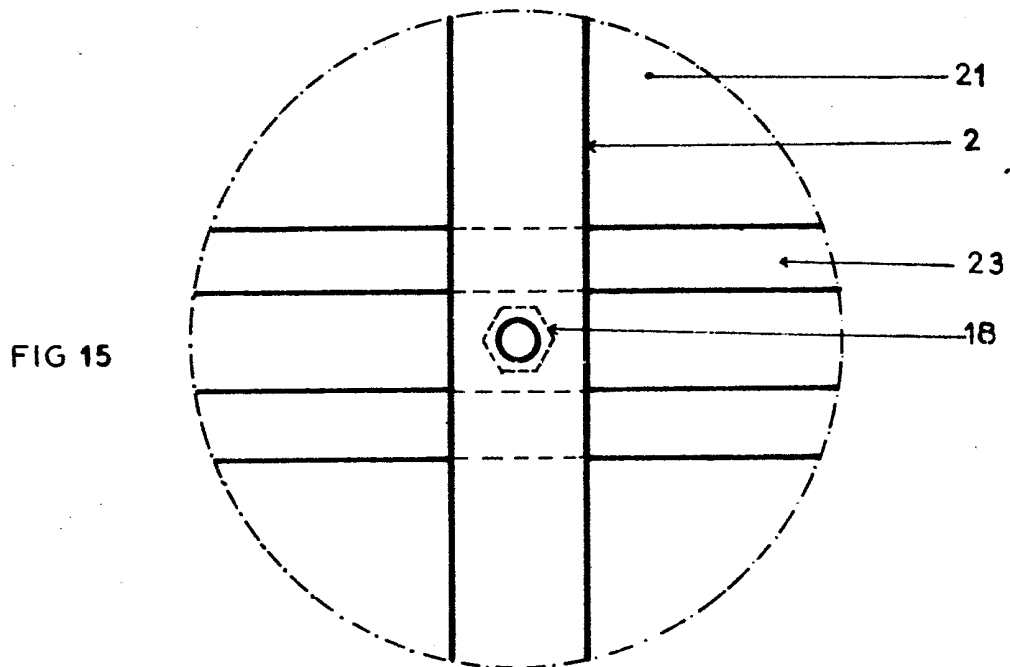
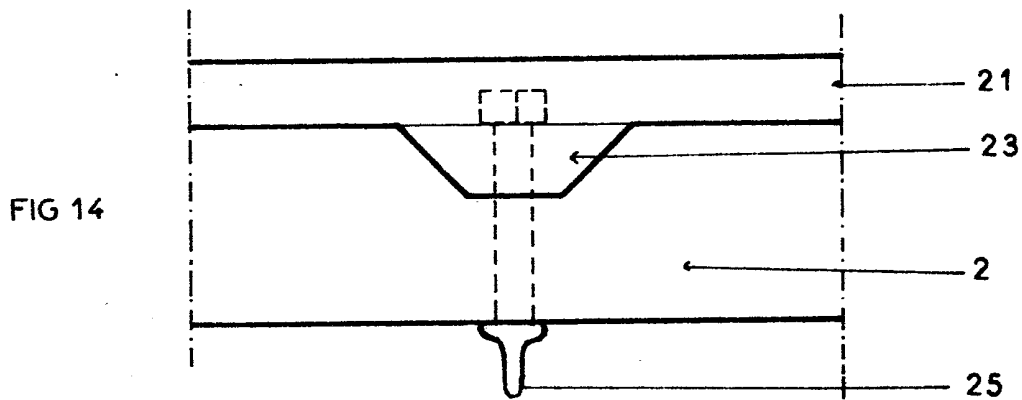
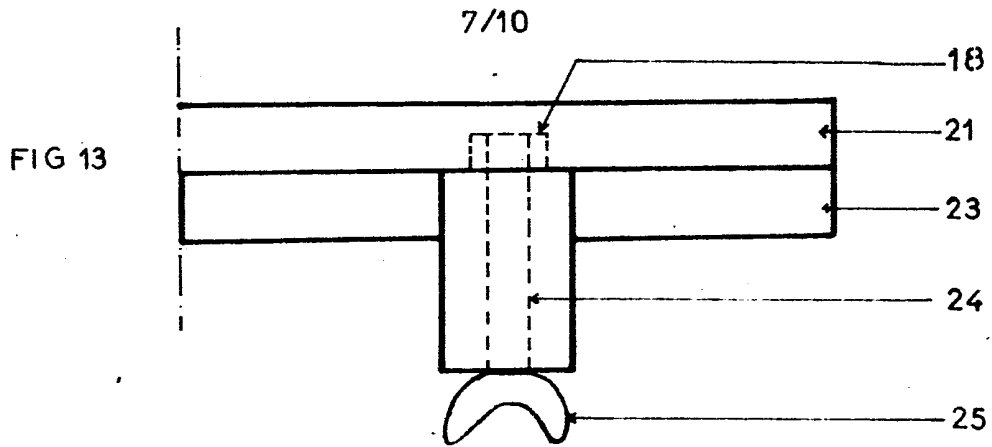
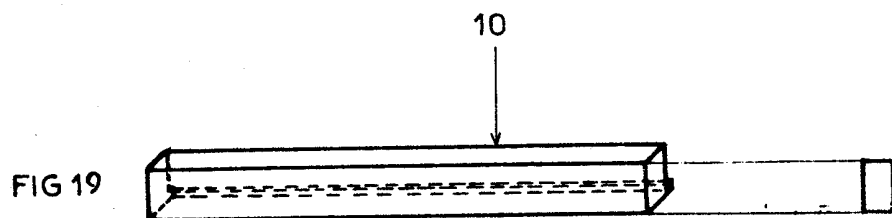
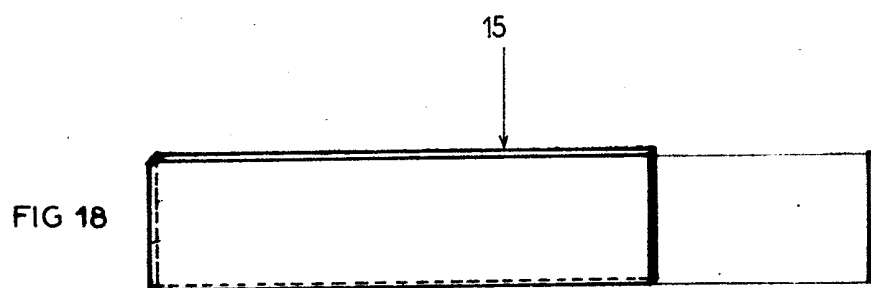
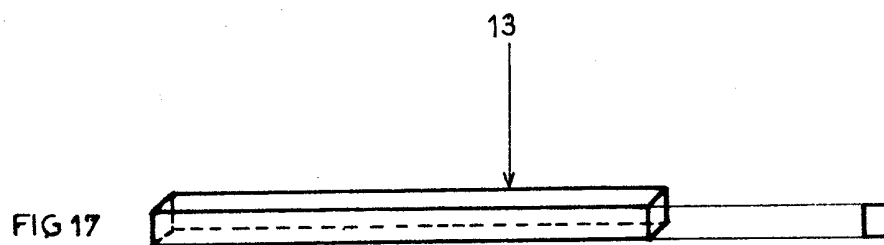
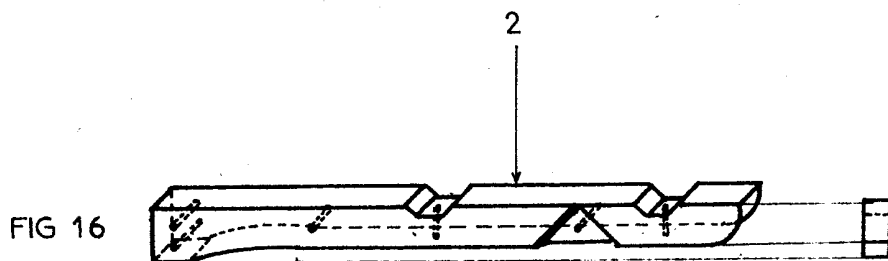


FIG 11

FIG 12



8/10



9/10

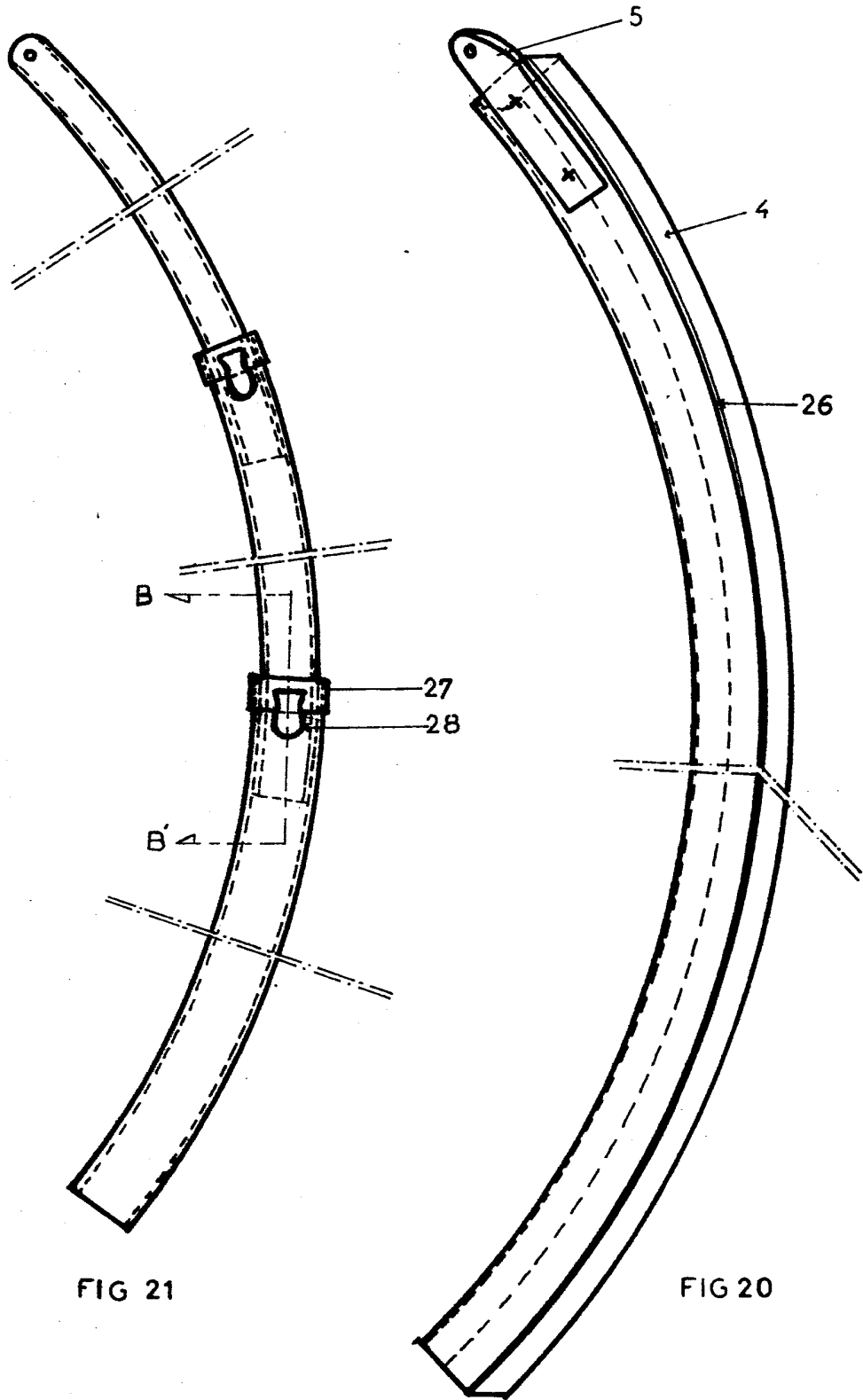


FIG 21

FIG 20

10/10

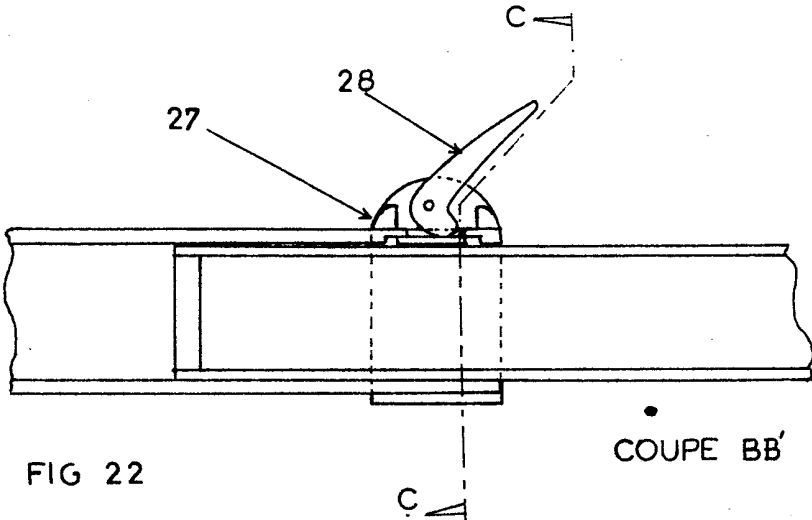


FIG 22

COUPE BB'

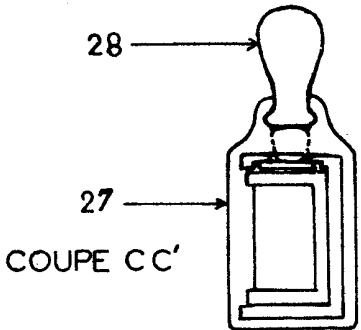


FIG 23

COUPE CC'

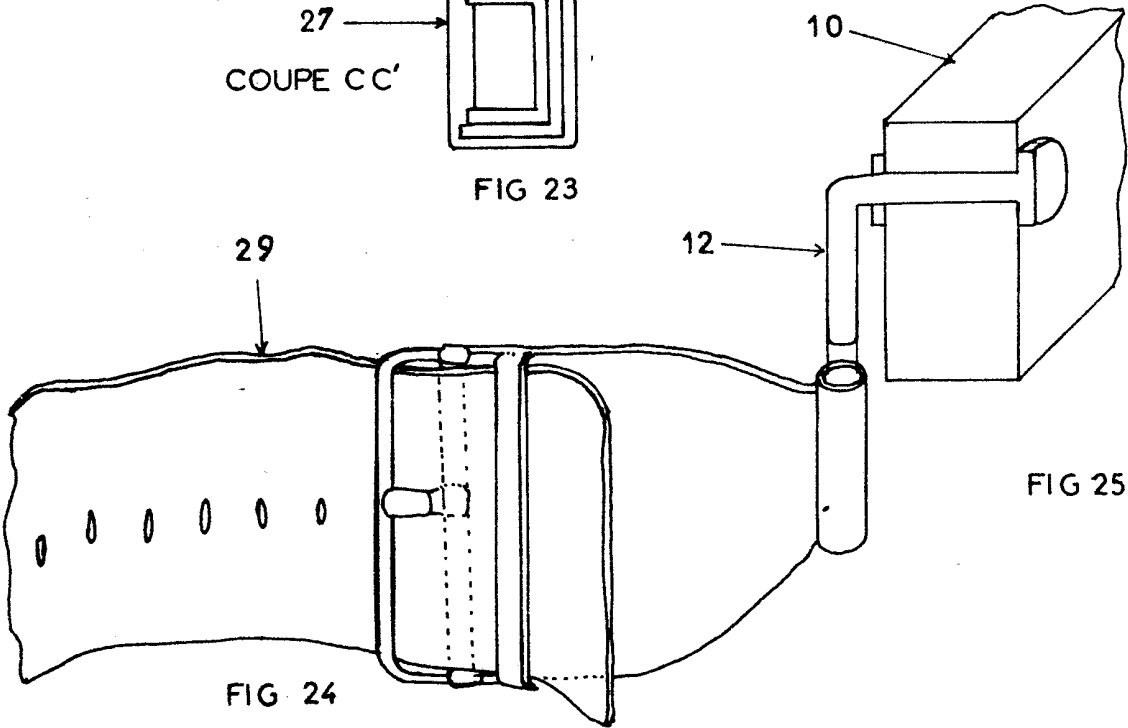


FIG 24

FIG 25

12

10

29